



LES DIASPORAS AFRICAINES

Accélératrices des
économies du continent



Un panorama inédit des retombées économiques des diasporas africaines

Alors que l'Afrique enregistre une croissance durable et bénéficie de sauts technologiques grâce au digital, les trois millions et demi de personnes des diasporas africaines de France se tournent de plus en plus vers le continent pour prendre part à cette dynamique. Beaucoup de projets, d'initiatives entrepreneuriales ou associatives voient le jour, des fonds importants sont investis. Mais quel est l'effet réel pour le continent africain ?

En 2018, le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) a conduit une étude pour mieux cerner la réalité économique de ces diasporas africaines de France, leurs motivations et aspirations ainsi que leur impact. Cet ouvrage dresse un panorama inédit de ces diasporas et de leurs puissantes retombées économiques pour le continent africain.

Le Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN)

Le CIAN rassemble l'essentiel des sociétés françaises investies sur le continent africain. Il les accompagne dans leur déploiement en favorisant le partage d'expérience, en leur apportant conseil et expertises. Il est aussi une force d'influence auprès des décideurs publics et privés du développement en France, en Afrique et à l'international.

Les diasporas africaines

Éditions Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris.

© Éditions Eyrolles, 2019
ISBN : 978-2-212-57089-2

Conseil français des investisseurs en Afrique
(CIAN)

Enquête de Bénédicte Châtel et Anne Guillaume-Gentil

Les diasporas africaines

Accélératrices des économies
du continent

Cahiers du CIAN déjà parus

Le digital en Afrique, les cinq sauts numériques, Jean-Michel Huet, Michel Lafon, 2017

Le nouveau pacte africain. Les défis du dialogue public-privé, Jean-Luc Ricci et Patrick Sevaistre, Michel Lafon, 2017

Sommaire

LE MOT DU CIAN.....	7
PRÉFACE.....	9
INTRODUCTION	
Un pied sur chaque continent.....	19
Les nouvelles générations, une dynamique entre deux mondes.....	20
Les institutionnels, pris de court.....	22
La France, en quête de renouveau ?.....	24
Une détermination contrastée.....	25
CHAPITRE 1	
État des lieux.....	27
Diaspora : un mot chargé d'histoire, histoire d'un mot.....	27
Les migrations en chiffres : au-delà des idées reçues.....	32
La France, terre d'immigration.....	36
CHAPITRE 2	
La manne financière des diasporas.....	49
Les envois de fonds, supérieurs à l'aide.....	49
La diaspora africaine en France, championne des transferts.....	57
La diaspora, mobilisée dans le soutien aux PME.....	62
CHAPITRE 3	
Les diasporas : nouvel interlocuteur des pouvoirs publics.....	69
L'Europe dialogue avec les diasporas.....	71

En France, les diasporas, partenaires du développement.....	80
Les collectivités locales, partenaires de toujours des diasporas	93

CHAPITRE 4

Les États africains courtisent leur diaspora	111
Le Maroc, un modèle ?.....	112
Quatre pays, quatre approches.....	118
L'enjeu pour tous : gagner la confiance.....	125

CHAPITRE 5

Les diasporas en France, un modèle associatif dispersé	135
L'organisation nationale.....	136
La coopération décentralisée : l'exemple d'Auvergne-Rhône-Alpes.....	147
L'échelon local : Montreuil, « première ville malienne après Bamako »	153

CHAPITRE 6

Entrepreneuriat, start-up, incubateurs, l'émergence d'une diaspora 3.0	157
L'appel du pays.....	157
Affronter des défis personnels et culturels.....	159
S'installer « là-bas » ou agir « d'ici » ?	164
La force du collectif : agir ensemble.....	171

CONCLUSION

Un nouveau chapitre s'ouvre pour les diasporas	175
---	------------

SIGLES ET ACRONYMES.....	179
--------------------------	-----

INDEX	183
-------------	-----

Le mot du CIAN

Voici le troisième opus des « Cahiers du CIAN », moins de deux ans après la publication du premier sur le digital en Afrique et du deuxième sur le dialogue public-privé. Le CIAN continue de prendre part au débat public et d'enrichir discussions et informations sur l'Afrique.

Le développement du continent africain nécessite plus que jamais de solides convictions et une motivation sans faille : il faut croire en son gigantesque potentiel, tout en étant prêt à faire face aux obstacles auxquels il est confronté. Tout ce qui contribue à la compréhension des évolutions et des tendances, tout ce qui alimente la réflexion, tout ce qui enrichit le débat est utile. C'est grâce à cette démarche d'appropriation que l'on peut surmonter les craintes et les frilosités, et participer à la course contre la montre qu'est le développement de l'Afrique : créer des richesses, lutter contre la pauvreté et les inégalités, alors que le réchauffement climatique est en marche et que la démographie explose.

Heureusement, chacun sait qu'il y a de très bonnes raisons d'être confiant. Ce n'est pas un hasard si l'Afrique est à la mode et dorénavant courtisée. La preuve en est que depuis le début du XXI^e siècle, de multiples acteurs se sont intéressés au continent. D'abord, des acteurs traditionnels et chevronnés – entreprises, multinationales, bailleurs de fonds – qui pérennisent leur présence, voire l'accroissent. Ensuite, de nouveaux protagonistes qui ont fait leur apparition – fonds d'investissement, nouveaux organismes ou programmes internationaux, ONG, pays émergents comme la Chine ou la Turquie. Et enfin, les Africains de l'extérieur : les diasporas. En vingt ans, on ne compte plus les nouvelles associations de diasporas, les initiatives entrepreneuriales, ni les colloques ou conférences sur le sujet. Récemment, les pouvoirs publics ont pris conscience de ce phénomène et voient dans les diasporas un partenaire indispensable à leur politique de développement.

En un demi-siècle, le nombre de personnes appartenant aux diasporas en Europe et en France a fortement augmenté. Il en résulte une multiplication des possibilités d'intervention de ces diasporas. Mais, au-delà du quantitatif, c'est aussi une motivation et une conviction qui ont été décuplées. On croit de plus en plus en l'Afrique, qui exerce un fort pouvoir d'attractivité. C'est un moyen de réussir, de s'accomplir, et pourquoi pas de gagner de l'argent. Et puis il y a la dimension affective et humaniste : beaucoup de membres des diasporas se sentent redevables vis-à-vis de leur continent d'origine, comme un partenariat à instaurer.

Pour les entreprises françaises, et plus généralement pour tous les acteurs engagés en Afrique, pour tous ceux qui la voient comme une nouvelle frontière, la diaspora représente un espoir et une excellente nouvelle.

Ce livre cherche à faire un état des lieux le plus complet de ce qui existe aujourd'hui : opportunités et obstacles, mais aussi souhaits et motivations des diasporas. C'est pourquoi, en parallèle d'une utile présentation de la situation actuelle, l'ouvrage donne largement la parole aux membres des diasporas et de leur environnement, en mêlant témoignages et visions pour l'avenir.

À cet égard, que soient sincèrement remerciés les nombreux contributeurs qui ont accepté d'enrichir cette réflexion. Ils partagent avec nous leur expérience, leurs convictions et leurs préoccupations. Il en résulte un sentiment d'espoir grâce à leur enthousiasme, mais aussi de détermination devant l'ampleur de la tâche à accomplir. Que nous excusent aussi tous ceux que nous n'avons pas pu rencontrer dans le cadre de ce livre, ce n'est pas par manque d'intérêt. Ce travail a été rendu possible grâce aux journalistes Bénédicte Châtel et Anne Guillaume-Gentil, auxquelles doivent être associées Sandrine Sorieul et toute l'équipe du CIAN, qui ont largement contribué à la réalisation de cette œuvre commune.

L'ambition du CIAN est d'apporter un éclairage sur une situation, mais aussi de proposer des pistes d'analyse et d'évolution. Souhaitons que ce livre soit un outil qui nourrisse une conviction et contribue à son accomplissement.

Préface

LES DIASPORAS, UN SUJET D'ACTUALITÉ

Les débats et les initiatives sur la diaspora africaine sont devenus depuis quelques années un sujet très actuel. On évoquait bien peu cette question dans les années 1980 ou 1990, mais en vingt ans, beaucoup de choses ont changé et le rôle des diasporas est salué par la quasi-totalité de tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique.

À côté du foisonnement des multiples associations dédiées à la diaspora, le sujet est entré de plain-pied dans l'actualité. Rien qu'entre mars et juin 2018, la Journée nationale des diasporas africaines s'est tenue à Bordeaux, suivie du Forum des diasporas africaines à Paris. Et le président de la République Emmanuel Macron a prévu de rencontrer les diasporas au printemps 2019, afin de mieux les impliquer dans le renouveau de la relation de la France avec le continent africain. Du côté des gouvernements africains, on assiste à une réelle prise de conscience de l'importance des diasporas. Ils commencent à s'organiser pour en tirer parti et utiliser ses atouts pour leurs pays. Sans non plus négliger leur poids électoral, très courtisé.

Le décollage économique du continent n'y est pas pour rien. L'Afrique est totalement entrée dans la mondialisation avec l'arrivée massive de nouveaux acteurs (Africains eux-mêmes,

Chinois, Indiens, Turcs, pays émergents), et elle est devenue un lieu où s'exerce pleinement la compétition mondiale. Le temps n'est plus à des relations économiques bilatérales souvent protégées ou répétitives.

En Europe, et en France particulièrement, l'évolution de l'immigration a conduit à ce que les enfants d'immigrés soient plus nombreux que les immigrés eux-mêmes. La relation au pays d'origine en est profondément bousculée, où se mêle attachement et fidélité aux origines et aux racines, et désir de contribuer au développement du continent. Les flux financiers envoyés en Afrique par les diasporas représentent des montants en constante augmentation : 70 milliards d'euros par an, dont près de 10 milliards en provenance de France, supérieurs aux montants de l'aide publique et des investissements extérieurs. D'un mouvement d'attachement et de solidarité, ils ont transformé la diaspora en un acteur économique majeur.

Ce nouveau contexte fait glisser l'ancienne priorité donnée à l'aide publique au développement vers un rôle accru du secteur privé. À ce changement de paradigme qui vise plus d'efficacité, s'ajoute le souhait de la diaspora de bénéficier des opportunités et du dynamisme économique de l'Afrique, d'y réussir et d'y entreprendre pour s'enrichir personnellement tout en contribuant à l'essor du continent.

L'AFRIQUE, CONTINENT D'AVENIR ET DE DÉFIS

L'implication de la diaspora ne sera pas de trop pour contribuer à relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée. Il ne s'agit pas ici de faire un inventaire exhaustif des obstacles qui se dressent, mais plutôt d'identifier les quelques secteurs dans lesquels la diaspora pourrait aider à franchir un pas décisif. L'Afrique est maintenant vue comme le continent d'avenir de la planète, celui qui sera le relais de croissance de l'économie mondiale. L'arrivée de nouveaux acteurs économiques, l'ouverture à la mondialisation, les opportunités offertes par le digital et l'économie verte, une certaine stabilisation financière sont

autant de facteurs qui expliquent le taux de croissance enviable (5,8 %) observé sur la décennie 2000-2010.

Mais il subsiste de réels motifs d'inquiétude sur la durabilité de cette situation (gouvernance, instabilité politique, insécurité et terrorisme, aléas climatiques) qui font craindre que l'Afrique ne perde sa course contre la montre. En effet, pour la première fois sur la planète, une région du monde dispose de trente ans pour accomplir sa mue économique et sociétale. En 2050, le continent comptera plus d'un milliard d'habitants supplémentaires. C'est une opportunité de ressources, bien entendu, mais c'est aussi une perspective inquiétante si l'Afrique ne gagne pas cette course contre la montre.

LA DIASPORA, UN ATOUT POUR L'AFRIQUE

Évidemment, ce n'est pas la diaspora qui va résoudre toutes ces questions. Mais elle peut jouer un rôle déterminant dans trois domaines :

- la création d'emplois (le continent doit en créer 20 millions chaque année) ;
- l'émergence d'un puissant réseau de petites ou moyennes entreprises, seul capable de créer de la valeur ajoutée afin de libérer l'Afrique de la dépendance aux matières premières et de l'économie de rente ;
- le transfert d'expertise et d'expérience en management, en technologie, en organisation, nécessaires pour réussir ce saut quantitatif et qualitatif.

Il s'agit là d'urgence absolue qui nécessite de nouveaux moyens et des ressources supplémentaires. On sent bien que la diaspora peut apporter beaucoup et faire gagner un temps précieux.

Mais l'Afrique a-t-elle réellement besoin de la diaspora pour cela ? Pourquoi les Africains ne relèveraient-ils pas eux-mêmes ces défis, en accélérant le mouvement entamé depuis vingt ans ? Pourquoi faire appel à des personnes extérieures au pays ? Les réponses à ces questions tiennent dans les multiples atouts de la diaspora qui peuvent servir l'Afrique.

Les membres de la diaspora bénéficient pour une grande part d'entre eux d'un niveau d'éducation et de formation élevé. La plupart ont suivi un cursus de formation européen et pour certains, une formation supérieure de haut niveau. Quand on connaît les difficultés rencontrées par le système éducatif africain, souvent confronté à des restrictions budgétaires dramatiques et à l'instabilité politique ou sécuritaire, il y a là des centaines de milliers de personnes d'origine africaine qui possèdent une formation aux standards internationaux. C'est un atout clé pour accélérer le déploiement des nouvelles technologies et d'un management moderne en Afrique.

Et au-delà de cette formation initiale, la diaspora bénéficie d'expérience et de pratique de la vie professionnelle tout aussi importants. Un entrepreneur, un technicien, un fonctionnaire ont besoin de bonnes bases théoriques, certes, mais aussi d'une formation sur le tas où la pratique de leur métier va en faire des collaborateurs performants. C'est ce savoir-faire et cette accumulation d'expérience, aussi bien techniques que comportementaux, que la diaspora, ou en tout cas une partie d'elle, peut apporter à l'Afrique, et donc lui faire gagner un temps précieux.

L'IMPLICATION DE LA DIASPORA EN AFRIQUE : SOUS QUELLES FORMES ?

Cela peut se traduire par une implication totale, progressive ou partielle des diasporas. De la décision radicale de rentrer au pays pour y exercer sa profession, que ce soit dans l'administration, à l'hôpital, à l'université ou dans une entreprise privée, au soutien de jeunes entrepreneurs en France ou à l'assistance technique au montage de projets, les membres de la diaspora ont de multiples moyens de partager leur expérience et de partager leurs connaissances.

Et puis il y a la puissance financière de la diaspora. Elle se traduit par l'envoi régulier de fonds à destination des pays d'origine. Les 70 milliards d'euros annuels pour l'Afrique, dont près de 15 % en provenance de France, sont pour l'essentiel consacrés

à compléter les revenus des familles restées sur place, pour les aider à faire face à leurs dépenses courantes ou même la prise en charge directe de certaines charges (abonnements, électricité). C'est donc un complément de pouvoir d'achat, mais qui ne contribue pas en tant que tel à l'équipement ou à l'investissement du pays. Mais imaginons que 10 % de ces flux soient dirigés vers des investissements structurants ou des créations d'entreprises en Afrique, cela constituerait une source de financement régulière de 7 milliards d'euros par an, soit près de 15 % des investissements étrangers.

Il est certain que la volonté de la diaspora de contribuer au financement de l'Afrique existe. Mais ne nous trompons pas, cette volonté d'aider son continent d'origine va de pair avec le désir de le faire avec profit, avec l'espoir de gagner de l'argent. Et c'est très bien ainsi. La contribution au développement va de pair avec la réalisation de bonnes affaires. Il n'y a pas d'enjeu de solidarité ou d'assistance, mais la recherche d'une action profitable qui soit utile au continent. La diaspora ne se tourne pas vers l'Afrique par patriotisme, mais par intérêt, même si cela est utile au continent. Le profit n'est pas incompatible avec le développement, il en est même le moteur.

Il reste à trouver les moyens et les outils nécessaires à cette contribution de la diaspora, qui aujourd'hui ne sait pas toujours comment s'y prendre pour investir une partie de ses ressources en Afrique. On peut en lister de nombreux, par ordre décroissant d'implication et de risque pris par le membre de la diaspora.

- créer une entreprise en Afrique, en y investissant ses économies et en s'installant sur place ;
- créer une entreprise en Afrique, en y investissant ses économies et en y plaçant un gérant salarié, tout en restant en France ;
- envoyer de l'argent à sa communauté locale pour participer au financement d'un projet précis (école, dispensaire, électrification) ;
- investir dans une entreprise locale, en laissant la responsabilité de la gestion à son créateur ou manager ;

- investir dans un fonds d'investissement dédié à l'Afrique, réservé ou non aux membres de la diaspora ;
- acheter des actions de sociétés implantées en Afrique.

Ces différents moyens de procéder sont tous avantageux et favorables au financement de l'Afrique. Le premier moyen, le retour en Afrique pour y créer une entreprise, est le plus radical, mais il est aussi celui qui apporte le plus localement : expertise, financement, création d'emplois et de richesses.

Aujourd'hui, il y a consensus sur le rôle primordial que pourrait jouer la diaspora dans le développement de l'Afrique, et je dirais même sur la nécessité que cela intervienne rapidement. Et pourtant, il faut bien constater qu'il ne se passe pas grand-chose, les analyses, les rapports, les vœux pieux et les forums étant bien plus nombreux que les réalisations pratiques. Tout le monde partage le diagnostic et s'accorde sur ce qu'il faudrait faire, mais la mise en œuvre, ou en tout cas leur multiplication, manquent à l'appel. Par exemple, on constate un grand écart entre la prise de conscience, les discours et les intentions des États africains et la réalité concrète, où très peu de choses bougent. Pourquoi un tel paradoxe ?

ENTRE DISCOURS ET RÉALITÉ : LES FREINS AU RETOUR

C'est qu'en réalité, il y a loin entre les principes et les recommandations et les réalisations pratiques. Les obstacles qui se dressent devant le candidat de la diaspora à s'impliquer en Afrique sont tellement nombreux qu'il finit par renoncer à son projet, ou le retarde continuellement, faute de savoir comment s'y prendre.

Retourner s'installer au pays, en tant que salarié ou entrepreneur, représente un tel bouleversement et une telle prise de risque, que la plupart y renoncent. Il y a d'abord l'aspect financier. En général, un retour se traduit par une baisse très nette de pouvoir d'achat. Les revenus sont plus faibles en Afrique, alors que certaines dépenses coûtent plus cher (éducation des enfants, frais de santé). Au final, c'est une baisse du niveau de vie.

Et puis il y a la question des enfants. Un candidat au retour acceptera-t-il de les sortir du système éducatif français (secondaire et supérieur) pour les inscrire dans celui de son pays africain de retour ? Dans le même registre, il y a le sujet de l'environnement culturel pour les membres de la famille. Après que des habitudes de consommation, de culture, de spectacles, d'événements sportifs ont été prises en Europe pendant de longues années, il faut faire un sacrifice pour accepter d'y renoncer dans le nouveau pays, même si les techniques digitales permettent d'y pallier partiellement. On peut aussi évoquer l'enjeu de santé, avec un système de santé souvent défaillant en Afrique sauf à y dépenser beaucoup d'argent. Le candidat au retour est-il prêt à prendre ce risque pour sa famille ? Au fond, tout cela se résume en une question fondamentale très personnelle : si je suis prêt à retourner au pays après avoir bénéficié de conditions favorables en France pendant plusieurs années, suis-je prêt à ne pas donner cette même chance à mes enfants ?

Il y a un autre point délicat. Il s'agit du ressenti par la diaspora de l'accueil qui lui sera fait de retour au pays. Trouvera-t-elle sa place dans la société locale, qu'elle a quittée il y a longtemps, voire n'a jamais connue ? Comment s'établiront les liens avec sa famille élargie, aura-t-elle la liberté d'agir à son gré sans subir de pressions diverses ? On peut penser que l'attachement national, ethnique ou tribal de la diaspora sectorise l'impact de son action.

Enfin, les politiques publiques en faveur des diasporas sont trop marquées par des relations ou des appels à projets à destination des ONG ou d'associations de solidarité, et insuffisamment des entreprises ou de la recherche de la création de richesses.

On voit donc l'effort et la détermination qui sont nécessaires à la diaspora pour retourner dans le pays d'origine de sa famille.

S'IMPLIQUER AUTREMENT : LES PISTES À DÉVELOPPER

C'est pourquoi il ne faut pas penser la diaspora uniquement en termes de retour, mais autant, voire plus, en termes de

compétence et d'investissement. Investir financièrement, tout en restant en France, présente beaucoup d'atouts. Et pourtant, on n'observe pas de mouvement d'envergure dans ce domaine, malgré le diagnostic partagé et malgré la volonté largement répandue des membres de la diaspora de contribuer régulièrement au financement de l'Afrique, même pour 50 euros par mois. Car là aussi, de nombreux obstacles freinent le mouvement.

D'abord, il y a une large méconnaissance des différents moyens évoqués ci-dessus : dans quel fonds investir, va-t-il financer un projet dans mon pays, quel est le sérieux du porteur du fonds, y a-t-il une rentabilité garantie, et surtout, à qui m'adresser, ou même à qui puis-je demander conseil. On connaît peu les possibilités offertes, et quand on les connaît, on ne sait à quelle porte frapper ni comment s'y prendre.

Les associations de diaspora sont multiples et éclatées. Elles reproduisent la complexité du continent, et souvent de ses organisations sociétales et ethniques. En général, elles n'ont pas placé l'économie comme vecteur commun de concentration et d'efficacité.

Il est certain que des réponses solides à ces questions sont nécessaires pour inciter la diaspora à réorienter vers l'investissement une partie des fonds qu'elle envoie déjà pour les dépenses courantes, ou encore pour arbitrer vers l'Afrique une partie de son capital constitué en France.

Énumérer les multiples obstacles qui ralentissent l'implication de la diaspora désigne en soi les pistes à travailler pour améliorer la situation :

- adopter une méthode résolument pratique de cette question, au détriment des approches conceptuelles, bureaucratiques ou institutionnelles ;
- impliquer fortement le secteur privé et le monde de l'entreprise dans les réflexions et les procédures envisagées ;
- garantir au candidat désireux de retourner dans son pays pour y investir un revenu minimum pour une certaine période (un ou deux ans), afin d'amortir le choc financier ;

- favoriser les bourses et aides à l'inscription aux lycées français et ensuite dans des universités de qualité ;
- proposer des polices d'assurance maladie qui garantissent une couverture et une qualité des soins pas trop éloignées de ce que la famille connaissait en France ;
- sous l'égide d'institutions financières et d'associations de diaspora, constituer des fonds d'investissements sectoriels et par région, réservés aux membres de la diaspora ;
- fédérer les bonnes volontés de la diaspora, ce qui passe sans doute par un regroupement et une clarification des multiples associations de diasporas établies en France ;
- constituer des clubs d'investisseurs, où tout porteur de projet pourra échanger avec des professionnels, valider ses hypothèses, recueillir des conseils, en un mot être accompagné ;
- faciliter l'obtention des visas spécifiques à la diaspora pour garder vivace le lien avec la France.

Il y a évidemment d'autres mesures possibles que cette sélection. L'important est que surgisse une volonté collective de les mettre en œuvre afin que l'enjeu de la diaspora en Afrique, partagé par tous, se transforme en réalité.

Une fois cette volonté collective affirmée, par les pouvoirs publics, les collectivités locales, l'Union européenne, les associations de diasporas, les groupements d'entreprises, il sera plus aisé de structurer ces efforts et de mettre en place les financements indispensables. Ces derniers devraient rester assez modestes, et proviendraient de réorientations de budgets déjà existants.

Il faut encore une fois rappeler que la question de la diaspora dans le développement africain est totalement liée à celle du climat des affaires et de l'état de droit, qui doivent attirer les investisseurs.

Le foisonnement des associations de diasporas démontre la forte mobilisation de leurs membres. La preuve en est qu'un tiers des membres de la diaspora sont membres d'associations, contre 20 % en moyenne en France. C'est un motif d'espoir.